
Direction Générale des Douanes



Abidjan, le

NOTE DE SERVICE N° 140 / MEF/DGD du 19 OCT 2011

Objet : Réattribution des véhicules

J'ai l'honneur d'inviter les agents et les services utilisateurs de véhicules administratifs de tous types attribués avant le mois de juillet 2011 à se rendre au Bureau de l'Immobilier et du Matériel Roulant de la Sous-direction de l'Équipement (Direction des Moyens Généraux) au plus tard le **vendredi 04 novembre 2011 inclus**, munis de la carte grise desdits véhicules, afin de procéder à leur enregistrement en vue du renouvellement des attributions.

Cette opération qui vise à renforcer le contrôle et la sécurisation du parc automobile suite à la crise post-électorale est de grande portée pour notre administration.

En conséquence, le personnel concerné de même que les responsables de services concernés de tout grade et de tout niveau hiérarchique sont invités à se conformer strictement à cette formalité.

En tout état de cause, tous ceux ou toutes celles qui ne respecteraient pas cette prescription dans les limites du délai défini seront considérés comme receleurs d'objets appartenant à tiers et poursuivis conformément aux textes en vigueur.

Un rapport détaillé du Directeur des Moyens Généraux devra me parvenir cinq jours francs à compter de la date de clôture des enregistrements, pour décision.

J'attache le plus grand prix au respect scrupuleux de cette prescription.

Le Directeur Général



Col-Major Issa COULIBALY